

Nation Rise Wind Farm
Formulaire de demande du Fonds d'Amélioration Domiciliaire



Merci de votre intérêt pour le Fonds d'Amélioration Domiciliaire (FAD).

Le FAD a été établi dans le cadre de l'entente de règlement entre *Concerned Citizens of North Stormont* (CCNS) et le parc éolien *Nation Rise Wind Farm* pour offrir aux ménages situés à moins de 1,5 kilomètre des éoliennes la possibilité de demander un financement pour des améliorations domiciliaires qui atténueront les impacts sonores ou visuels perçus du projet en opération.

Un don unique de 150 000 \$ sera fait par le parc éolien *Nation Rise Wind Farm* au FAD et sera disponible peu de temps après la mise en opération du projet. La période d'application a débuté le 14 juillet 2021 et se terminera le 14 juillet 2022. Le Fonds sera distribué à la fin de l'été 2022.

S'il vous plaît, veuillez consulter les directives et les restrictions pour les demandes au Fonds :

- 1) Les financements du FAD seront distribués par ménage, et aucun ménage ne recevra plus d'un paiement du Fonds.
- 2) Un ménage est seulement éligible à recevoir un financement du FAD si la résidence est située de façon permanente à moins de 1,5 kilomètre d'une éolienne du projet. Une carte et une liste des résidences éligibles peuvent être consultées sur le site Web du projet (nationrisewindfarm.com).
- 3) La résidence doit être habitée de façon permanente pour être éligible au Fonds.
- 4) Un paiement sera émis par le FAD seulement pour des dépenses reliées à des améliorations domiciliaires perçues après le 1^{er} juillet 2020 et perçues pour réduire les impacts du projet.
- 5) Le FAD prendra en charge jusqu'à 33 % des dépenses d'amélioration par ménage. L'aide financière ne dépassera pas 5 000 \$. Ces montants peuvent être réduits en fonction du nombre total de demandes, car la distribution maximale du FAD sera de 150 000 \$.
- 6) Tous les formulaires de demande doivent être signés, datés et être accompagnés d'une facture ou un devis indiquant les dépenses engagées ou à être engagé pour l'amélioration domiciliaire. La preuve de l'amélioration domiciliaire doit être fournie au Comité une fois les améliorations complétées. Seules les factures d'entreprises professionnelles seront considérées comme éligibles au remboursement. Le temps passé par le propriétaire à installer l'amélioration ne sera pas considéré comme éligible au remboursement.
- 7) Les décisions et les actions du Comité du Fonds d'Amélioration Domiciliaire concernant le FAD seront définitives et irrévocables pour toutes les personnes et entités. Aucune personne ou entité ne pourra prendre de mesures pour faire appel, réviser, récuser, faire objection, ou contester une décision ou une action du Comité du Fonds d'Amélioration Domiciliaire.

Les personnes intéressées à demander un soutien au FAD pour atténuer les impacts perçus doivent fournir les informations incluses sur les pages suivantes.

Nation Rise Wind Farm
Formulaire de demande du Fonds d'Amélioration Domiciliaire



Information de l'appliquant

Nom de l'appliquant:

Adresse du domicile pour lequel l'amélioration domiciliaire sera requise :

Est-ce que le domicile est identifié sur les cartes des zones à 1,5 km?

Encerclez : Oui ou Non

Personne contacte : (nom, adresse, téléphone, courriel)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Information concernant l'amélioration

Veillez fournir une brève description de l'amélioration proposée. Les améliorations typiques peuvent inclure des rideaux occultants, des stores, des fenêtres, de l'isolation ou des améliorations extérieures telles que des arbres, des haies et des arbustes :

Coût du projet d'amélioration

Coût total du projet (\$): _____

Montant demandé (\$): _____

Je comprends et me conformerai aux directives fournies dans ce formulaire de demande et je dégagerai de toute responsabilité les membres du Comité du Fonds d'Amélioration Domiciliaire.

Nom légal de l'appliquant: _____

Adresse: _____

Signature de l'appliquant: _____

Date: _____

Soumission de l'application

Tous les formulaires de demande et les pièces justificatives (c.-à-d. reçus, factures, devis, estimations, etc.) doivent être soumis par courriel électronique à nationrise@edpr.com (veuillez utiliser la ligne d'objet « Soumission de formulaire de demande du FAD ») OU envoyés par courrier à l'adresse suivante :

Attn: Comité du Fonds d'Amélioration Domiciliaire

EDP Renewables Canada Ltd.
219 Dufferin St. Unit 217C
Toronto, Ontario M6K 3J1

Les formulaires peuvent également être livrés au bureau municipal du Township de North Stormont situé au 15, rue Union à Berwick, Ontario.